



Le petit Maisonnais

3

«Même le plus dur hiver a peur du printemps». Proverbe lituanien

Janvier - Février - Mars 2021



EN BREF

Information générale

M^{me} le Maire et ses adjoints rappellent qu'ils sont disponibles durant les heures d'ouverture de la Mairie pour répondre à toutes vos interrogations et qu'une discussion de vive voix vaut mieux qu'une mauvaise interprétation. Ils rappellent également que le **bien vivre ensemble** dans notre village est l'affaire de tous, mais aussi de **chacun**.

RAPPEL : Port du masque

Nous vous rappelons que dans tout le département d'Eure-et-Loir, le port du masque est **obligatoire** pour les personnes de plus de 11 ans dans l'espace public (voies publiques et espaces publics de plein air) **tous les jours**, dès 6 h, sur décision de la Préfecture d'Eure-et-Loir.



Cette obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation ainsi qu'aux personnes pratiquant des activités sportives (Pour plus d'informations, consultez le site de la Préfecture).

Le port du masque est également obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans dans les lieux accueillant du public et dans les transports.

Attention : le port du masque ne suffit pas à vous protéger. Vous devez toujours effectuer les gestes barrières et vous tenir à plus d'un mètre de toute autre personne.

EN VRAC



La mairie a lancé la rénovation du logement situé au 33 grande rue (au-dessus de la mairie) afin de pouvoir le louer. Les devis ont été réceptionnés et les travaux devraient débuter rapidement.

~

Pour lutter contre les excès de vitesse et le non-respect du code de la route dans la commune, une nouvelle signalisation sera mise en place durant l'année 2021.



Celle-ci s'accompagnera d'une remise en conformité des passages piétons, de l'installation d'un ralentisseur au rond-point sur la D17 (sens Sainville - Denonville) et de plusieurs Stop dans la Grande Rue !

Plus que jamais, le conseil municipal reste attentif à la sécurité des habitants de la commune.

~

La mairie a procédé à l'élagage des arbres de la commune ! Si vous aussi souhaitez contribuer à l'embellissement du village, n'hésitez pas à fleurir vos façades.



Pour la création de parterres sur le trottoir, merci de faire une demande en mairie.

~

Rappel ! Par arrêté municipal, le chemin de l'ancienne ligne de chemin de fer est interdit à **tout passage** du **15 avril** au **15 août** (ceci correspond à la période de reproduction de certains oiseaux).

ACTION CITOYENNE ET CIVISME



Le 5 mars dernier, 3 enfants du village ont fait un ramassage des déchets dans le village. **Alison, Leny et Lucas** ont ramassé 4 sacs de déchets en 1h15.

Bravo à eux et essayons de respecter leur travail !!!

Pour info, la **Journée Mondiale du Nettoyage** aura lieu le **18 septembre 2021** => Mobilisons nous pour que notre village reste propre et agréable à vivre (www.worldcleanupday.org)

~

Incivilités toujours !



Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade dans la commune et sur les chemins communaux. Par respect pour l'ensemble des habitants de la commune, mais également pour l'employé communal, leurs déjections doivent être impérativement ramassées et déposées dans les poubelles prévues à cet effet. Merci pour votre civisme.

VACCINATION



La campagne de vaccination est en cours ! Les habitants du village concernés ont été contactés par la mairie et les personnes volontaires ont presque toutes été vaccinées.

Rappelons qu'en Eure-et-Loir, 19,2 % des habitants ont déjà reçu une dose du vaccin !



ACTIONS SOCIALES ET SOLIDARITÉ

Dons

Comme chaque année, la commune de Maisons soutient des associations qui nous sollicitent et c'est d'autant plus important en cette période difficile.

Pour l'année 2021, la commune s'est engagée à donner à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Association des Familles Rurales, l'Association des Donneurs de Sang du Canton d'Auneau, l'Œuvre Nationale du Bleu de France et le Club Handball d'Auneau (plusieurs maisonnaires inscrits au CHB)

~

Collecte de jouets

Grâce à la collecte de jouets organisée par le CCAS et la mairie le samedi 12 décembre 2020, de nombreux jouets ont pu être donnés à la Croix Rouge Française, qui a par ailleurs remercié l'ensemble des contributeurs de la commune



Merci à tous



NOUVEAUTÉ

Notre village a vu récemment l'ouverture de *"la Maison du Bien-être"* sous la gérance de Florence Doré (Flo d'énergie).

Cette structure innovante a pour vocation à accueillir divers **praticiens professionnels** du Bien-être qui recevront sur rendez-vous.

Des **ateliers, expositions et conférences** seront également mis en place. A noter également, l'ouverture d'un espace **boutique "Zen et Nature"** ainsi qu'un dépôt pour le retrait de paniers de légumes bio.

Le conseil municipal lui souhaite beaucoup de réussite et de prospérité

Maison Bien-être Flo d'énergie
Le bien-être à l'état pur!

Dans un cadre Chaleureux, Zen et Convivial retrouver divers praticiens, ateliers, formations, initiations... en lien avec le bien-être.

"Tout ce qui est bon pour le corps et l'esprit"

Infos & planning sur : www.flodenergie.com/la-maison-bien-etre
Les plannings affichés

Si vous souhaitez profiter de la Newsletter pour promouvoir l'artisanat, la culture ou le commerce dans la commune, n'hésitez pas à nous contacter à : mairie.maisons28@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, RDV sur le site www.flodenergie.com/la-maison-bien-etre



À NOTER

Inscriptions rentrée scolaire 2021

L'inscription des nouveaux élèves est à faire en mairie de Denonville à partir du 15 avril 2021, sur RDV au 02 37 99 62 19

Inscriptions listes électorales

L'inscription sur les listes électorales (pour les non inscrits) est à faire en mairie avant le 14 mai 2021.

Les élections régionales et départementales sont prévues pour les 20 et 27 juin 2021

Portes Ouvertes

A la *Maison du Bien-être* à Maisons le samedi 05 juin 2021 de 10h à 18h





Le petit Maisonnais

4

« La plus belle saison, ce n'est pas l'été, c'est l'amour », Josiane Coejmans



EN BREF

Avril - Mai - Juin 2021

Information générale

Pendant cette période estivale, vous serez sûrement nombreux à sillonner les routes de France pour vous ressourcer et changer d'air après cette année difficile sur fond de crise sanitaire. Le conseil municipal vous rappelle que vous pouvez transmettre vos coordonnées à la gendarmerie d'Auneau pour qu'elle puisse vous intégrer dans sa tournée de surveillance (voir Gendarmerie BTA Auneau sur Panneau Pocket pour plus d'informations)



Un an déjà

Voilà déjà un an que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. La tâche s'annonçait compliquée avec 9 élus seulement (2 démissions), un renouvellement de presque 50 % et une situation sanitaire difficile. Pourtant, nous avons essayé d'œuvrer au mieux en jonglant avec les périodes de confinement, de couvre-feu et autres contraintes. Comme annoncé, notre axe de travail s'est porté sur la communication (Newsletter, site internet à venir,...), la sécurité (réorganisation de la circulation dans la grande rue simultanément à la réfection de la chaussée de la D17 prévue à la rentrée). En



parallèle, le conseil municipal doit aussi faire face à des travaux de réfection (voirie, église, logement à louer, salle de l'ancienne école, rond-point de la D17), qui parfois peuvent freiner d'autres actions. Cette année devrait permettre, si la situation sanitaire est plus favorable, le lancement de nouvelles actions telles que des activités partagées (jardinage, boîte à livres, journée mondiale du nettoyage...), la mise en place d'un conseil des jeunes, des rencontres jeunes/moins jeunes et d'autres réflexions seront menées pour les festivités de Noël et du 14 juillet 2022.



INTEMPÉRIES

Suite à l'orage violent du 4 juin 2021, l'église a été frappée par la foudre engendrant des dégâts au niveau de la toiture et du circuit électrique. Par ailleurs, d'autres travaux sont à prévoir rapidement, car certaines parties de l'église se sont fortement dégradées avec le temps (escalier et palier du clocher, support du carillon, cloche). Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux qui y seront réalisés.

~

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

La mairie encourage vivement les habitants à contribuer à l'embellissement des espaces publics autour de chez eux, par la création de parterres fleuris, le nettoyage des trottoirs ou le fleurissement des façades. Vivre dans un village fleuri, propre et entretenu est l'affaire de tous, si l'on veut bien vivre ensemble dans un cadre agréable.

La mairie réfléchit par ailleurs à la mise en place d'un concours des maisons fleuries pour l'année 2022 et rappelle également que toute action sur l'espace public doit faire l'objet a minima d'une demande en mairie.



COVID 19 – PORT DU MASQUE



Selon l'arrêté préfectoral en date du mardi 20 juillet 2021 et en vigueur jusqu'au lundi 16 août, le port du masque est obligatoire en extérieur, pour les plus de 11 ans, sur :

- les marchés de plein air ;
- les brocantes et vide-greniers ;
- les foires et fêtes foraines ;
- les ventes au déballage ;
- les festivals et les concerts en extérieur ;
- les événements sportifs de plein air ;
- les espaces et les files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public.

~

RAPPEL VACCINATION



La campagne de vaccination est toujours en cours ! Pensez à prendre rendez-vous sur les différents sites disponibles (Doctolib, Vite Ma Dose, ...)

On rappelle qu'en Eure-et-Loir 57,4 % des habitants ont déjà reçu une dose de vaccin et 46,3 % les deux doses !

SAUVER LE MOULIN ?



Le moulin de Maisons est le symbole du village, un peu comme son âme !

Ce moulin, dont la construction date de plus de 2 siècles, a traversé les temps, les guerres, subissant nombre d'avaries, détruit puis reconstruit, jusqu'à devenir la propriété de la famille Bompois en 1959. Grâce à leur action de restauration, ils ont pu le conserver et même le faire tourner pour la dernière fois en 1984 à l'occasion d'une fête annuelle où furent distribués des petits sacs de farine.

Aujourd'hui, le moulin, inscrit sur la liste complémentaire des Monuments Historiques, est tombé en désuétude, mis en vente sans succès, il s'est dégradé au fil des années et des intempéries, allant même jusqu'à perdre ses ailes.

Afin de lui donner une nouvelle jeunesse, une association dédiée a proposé à la commune de Maisons d'aider à la rénovation et à la maintenance du moulin, mais ne peut malheureusement pas en assumer les frais.

C'est pourquoi, la commune n'ayant pas non plus les moyens de prendre en charge ces réparations, dont le montant s'élève à près de 400 000 €, nous faisons cet encart en dernier recours pour vous sensibiliser au fait que, sans une aide extérieure (mécènes ou dons), la commune de Maisons sera dans l'incapacité de conserver le moulin par ses propres moyens (site du moulin : <https://moulin-du-mont-maisons.fr>).

SORTIES ET ACTIVITES

Si vous souhaitez sortir cet été, le département d'Eure-et-Loir propose de nombreuses activités pour tous les goûts et tous les âges : parc d'attraction, zoo, piscine, accrobranche, balade nature (grottes, lacs, ...)

ou dans les parcs et jardins, culture avec les expositions, musées, théâtres, histoire dans les châteaux et sur les sites et monuments historiques (cathédrale,...), découverte des traditions (ferme pédagogique, moulin...) ...

Pour plus d'infos, vous pouvez vous rendre sur le site de l'office de tourisme des Portes Euréliennes d'Ile de France (section Tourisme) sur lequel sont proposés des guides et plans de visite du département à télécharger

(<https://www.porteseureliennesidf.fr/pages/office-de-tourisme-des-portes-eureliennes-90.html>).



INFORMATIONS PERSONNES AGÉES



Les personnes de plus de 70 ans sont invitées à se signaler à la mairie afin d'être recensées pour le CCAS et de préciser leur souhait de recevoir ou non le colis de Noël en fin d'année 2021. Si ces personnes sont seules, en particulier en période de canicule, elles peuvent également le préciser afin que les élus puissent prendre de leurs nouvelles régulièrement.

Règles de civisme



À NOTER



Permanences Mairie Été

Cet été, la mairie sera fermée les vendredis 30 juillet et 6 août ainsi que la semaine du 9 au 16 août

Activités partagées

Le 11 septembre 2021 seront organisées les activités partagées de création de la boîte à livres et de peintures

World Cleanup Day 2021

La journée mondiale du nettoyage se déroulera le samedi 18 septembre 2021.

Nous vous informons de son organisation à la rentrée de septembre

Espace Dagron

Du 7 au 31 juillet et du 17 août au 1er septembre à l'espace Dagron d'Auneau: Embarquement immédiat pour le Kenya.

Cet été, embarquez pour le Kenya à travers les photographies et la collection d'objets de Serge COGNEAU.

Centre aquatique L'Iliade

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 20h, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Pensez à vous munir de votre Pass Sanitaire



Le petit Maisonnais

« Un visage n'est jamais si beau, si émouvant, qu'à son automne », Charles Juliet

5



Juillet - Août - Septembre 2021

EN BREF

Information générale

Le conseil municipal informe les habitants de la commune que des travaux sont prévus par le Conseil Départemental sur la route D17 à partir de la rue du Moulin à vent jusqu'à la rue du Four à Chaux

Les travaux auront lieu du 07 octobre au 15 octobre 2021, avec une fermeture complète du 12 au 14 octobre.

Des courriers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants pour les informer de la fermeture des rues et de l'obligation de se garer dans les rues adjacentes. Merci pour votre compréhension.

Rencontre avec Philippe Vigier

M. Philippe VIGIER, député de la 4ème circonscription d'Eure-et-Loir, a été reçu par les membres du conseil municipal lors de sa séance du 20 septembre 2021. Celui-ci est venu, entre autres, assurer la commune de son soutien et de son implication pour inciter les camions à ne plus traverser la commune ainsi que les autres communes situées sur la D17.



EN VRAC

Les travaux du logement situé au 33 grande rue (au-dessus de la mairie) sont sur le point d'être terminés. Les premières visites sont en cours afin de démarrer sa location au plus tôt.

AGENT COMMUNAL

Suite à la démission de l'agent communal sous contrat, le conseil municipal a procédé au recrutement d'un nouvel agent des services techniques à compter du 22/09/2021 pour un mois renouvelable



SOYEZ VIGILANTS

Depuis quelques temps, les démarchages frauduleux se succèdent :

- Suite à l'installation de la fibre optique sur la commune, on constate une recrudescence des démarchages frauduleux pour le raccordement à la fibre. Le raccordement est gratuit, seule la mise en service peut être facturée par l'opérateur. Pour plus d'informations sur la fibre en Eure-et-Loir : <https://www.numerique28.fr/>



- Les démarchages téléphoniques et au porte à porte relatifs aux travaux de rénovation énergétique sont également légion. Restez prudents et ne signez rien sous la pression. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce site : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/consolidroit-conso/travaux-renovation-savoir-reagir-demarchage-abusif>

DANS LE VILLAGE, C'EST



Une campagne de mesure de vitesse des véhicules dans la commune a démarré en septembre par l'intermédiaire d'un radar pédagogique disposé au 6 grande rue. Ce radar sera amené à être déplacé dans le village, afin d'acquérir suffisamment de données à exploiter et de prendre les mesures nécessaires vis à vis des conducteurs un peu trop pressés.

POINT COVID (CENTRE-VAL DE LOIRE)



Actuellement dans la région Centre, 74,60 % de la population a reçu au moins 1 dose de vaccin et 71,10 % de la population est complètement vaccinée

- => le taux de positivité est de 1,50 %
- => le taux d'incidence est de 50,1

VACCINATION + 65 ANS

Les personnes âgées d'au moins 65 ans et/ou souffrant de comorbidités peuvent désormais se faire vacciner pour leur 3^{ème} dose dès lors que la dernière piqûre reçue date de plus de 6 mois



POINT TRANSPORT ET SYNDICAT SCOLAIRES

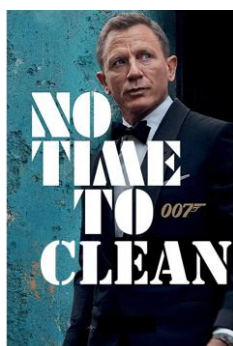
Afin de réduire les nuisances sonores, des panneaux d'isolants phoniques ont été fixés au plafond de la cantine de l'école de Denonville

46 enfants utilisent le service de transport scolaire du SIVOS : 9 maternelles, 12 élémentaires et 25 collégiens



ACTIVITÉS PARTAGÉES DE LA COMMUNE

Le samedi 11 septembre a eu lieu la première des activités partagées, autour de la thématique « Peinture sur buses ». Cette activité avait pour but de décorer les pots de fleurs disposés dans le village grâce aux talents de peintre de nos enfants. Enfants et parents sont venus nombreux et vous pouvez voir leurs œuvres en traversant la grande rue au niveau du 42 et du 57. Bravo à tous et à toutes !



WORLD CLEANING DAY

La journée de nettoyage de la commune organisée le samedi 18 septembre 2021, Journée Mondiale du Nettoyage, a finalement été reportée à une date ultérieure, faute de participants



À NOTER

Don du sang

Le 22 octobre 2021 de 15h à 19h, au Foyer Culturel d'Auneau

Citoyenneté

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à venir s'inscrire sur les listes électorales en vue des futures élections

Cinémobile



Cinémobile AUNEAU
samedi 16 octobre
16h00 18h00 20h30

Chartres

fête de la Science 30 ans

La Fête de la science fête ses 30 ans du 1^{er} au 11 octobre partout en France. À Chartres, un Village des sciences prendra place à la Cité de l'Innovation les 9 et 10 octobre 2021

ESPACE JEUNES

RETROUVEZ NOUS TOUS LES MERCREDIS DE 12 À 18H30

DES ACTIVITÉS VARIÉES TOUS LES MERCREDIS :
GRANDS JEUX
ATELIERS CUISINE
SPORT...

VIENS NOUS DONNER TES IDÉES D'ACTIVITÉS !!!

UN ESPACE DÉTENTE EST À TA DISPOSITION AVEC DE NOMBREUX JEUX DE SOCIÉTÉ

POSSIBILITÉS DE FAIRE DES NAVETTES LE SOIR

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : QUENEC'H DU Mélody
Directrice de l'Espace Jeunes
De la Communauté de Communes des Portes Eurelloises et d'Île de France
espacejeunes.auneau@pep28.asso.fr 02 37 31 73 43 / 06 26 77 14 72

ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes d'Auneau accueille les ados tous les mercredis de 12h à 18h30 pour partager de nombreuses activités

Informations

QUENEC'H DU Mélody

Directrice de l'Espace Jeunes de la CCPIDF
espacejeunes.auneau@pep28.asso.fr
28.asso.fr

02 37 31 73 43
ou 06 26 77 14 72





Le petit Maisonnais

6

« Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps », Anonyme

Oct - Nov - Dec 2021

Vœux de fin d'année

Madame le Maire et ses conseillers municipaux vous souhaitent de passer un Joyeux Noël en famille et de très bonnes fêtes de fin d'année...
... dans le respect des gestes barrières

VOIRIE

- ⇒ Suite aux travaux de voirie réalisés sur la D17 en octobre 2022, un nouveau plateau ralentisseur a été installé rue du moulin à vent en amont du rond-point.
- ⇒ De nouveaux stops et passages piétons seront mis en place prochainement dans la grande rue pour réduire la vitesse des véhicules et protéger les piétons qui l'empruntent quotidiennement. Le marquage sera fait dès que la météo sera favorable.

AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Un nouvel agent technique, Bastien Michaux a été recruté en septembre 2021, suite au départ anticipé de l'agent en poste. Il est en charge notamment de l'entretien général de la commune et diverses activités courantes.

TRAVAUX EN 2022

Pour l'année 2022, de nombreux travaux sont déjà listés mais tous ne pourront pas être réalisés. Parmi eux :

- Église (attache de la cloche)
- Électricité et alarme incendie grande classe et mairie
- Mise en PMR ancienne salle de classe
- Passages piétons, bateaux et bordures
- Isolation phonique/thermique salle Émile Zola
- Voirie chemin du soleil levant
- Porte coupe-feu de la chaufferie

LOGEMENT COMMUNAL

Le logement situé au 12 Chemin du Soleil Levant, au-dessus des locaux de la mairie, a désormais trouvé une locataire après avoir été rénové

COVID 19 – TOUJOURS

Selon l'arrêté préfectoral en date du 09 décembre 2021 et en vigueur jusqu'au 03 janvier 2022, le port du masque est obligatoire en extérieur, pour les plus de 11 ans, sur :

- les marchés de plein air,
- les brocantes et vide-greniers,
- les foires et fêtes foraines,
- les ventes au déballage,
- les festivals et les concerts en extérieur,
- les événements sportifs de plein air,
- les espaces et les files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public.



RAPPEL VACCINATION



Suite à un avis favorable de la Haute Autorité de Santé, la vaccination des enfants de 5 à 11 ans est désormais ouverte depuis le 22 décembre, sur la base du volontariat.

Les 65 ans et plus peuvent recevoir leur dose de rappel, y compris sans rdv, dans n'importe quel centre de vaccination.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid 19.

Noël A Maisons



Fêtes de fin d'année

Restrictions sur la vente et la consommation d'alcool, la vente et l'utilisation de feux d'artifice et l'achat de carburant en bidon entre le 20 décembre 2021 et le 3 janvier 2022

SICTOM

Fermeture des bureaux du 25 décembre 2021 au 2 janvier 2022
Tournée des étrennes en cours (sur justificatif) et calendriers de collecte 2022 également

SITREVA

A partir du 1er janvier 2022, les modalités de calcul des passages en déchèteries et les conditions d'accès seront modifiées (nouveau Pass'déchèterie + application)



À NOTER

⇒ Fermeture des déchèteries à compter du 24 décembre 2021 à 11h45 jusqu'au 2 janvier 2022 inclus – Réouverture à compter du lundi 3 janvier 2022 aux horaires habituels

⇒ Ramassage des poubelles normalement prévus pour les vendredis 24 et 31 décembre 2021